

Intervention de M Arno Klarsfeld, Président du CA de l'OFII,
aux journées portes ouvertes de l'OFII à la DT de Toulouse

Direction territoriale OFII de Toulouse, le 16 septembre 2011

INTERVENTION DU PRESIDENT « Journées Portes ouvertes »

Monsieur le Préfet,

Mesdames et Messieurs,

Nous sommes dans une période où le gouvernement garde avec vigueur et raison le cap entre deux extrêmes :

l'un qui voudrait ouvrir toutes grandes les portes de la France sans se soucier de son identité, sans savoir si nous disposons d'assez d'emplois, de budgets sociaux, de logements et l'autre extrême qui voudrait refuser tout étranger qu'il soit réfugié, qu'il vienne régulièrement rejoindre sa famille,

ou qu'il soit un atout pour notre République, un extrême qui voudrait faire de la France un pays xénophobe, un pays rabougri.

Si la création de l'OFII dans sa forme actuelle est très récente avec un peu plus de 2 années d'ancienneté, l'histoire de cette institution est longue. Cette année c'est le 65ème anniversaire du décret du 26 mars 1946 qui a institué l'ONI, aujourd'hui l'OFII.

Les institutions ont cette chance sur les êtres humains d'être jeunes encore à 65 ans. Non l'OFII n'a pas d'arthrose, ni de sciatique, ni de souffle au cœur et dans ses veines coulent le courage, l'humanisme et l'abnégation.

L'OFII est un peu la bonne fée qui veille sur les étrangers en situation régulière durant les 5 premières années dans notre pays.

A l'occasion de ce 65ème anniversaire, l'OFII a souhaité ouvrir largement les portes des directions territoriales.

En effet, j'ai souhaité dès ma nomination aller sur le terrain pour me rendre compte du valeureux travail accompli par le personnel de l'OFII au quotidien pour améliorer et faciliter l'accueil et l'intégration des étrangers, pour accompagner les demandeurs d'asile dans leurs démarches, mais aussi pour promouvoir le retour volontaire des migrants dans leur pays d'origine. C'est pour moi l'occasion de rencontrer les opérateurs et partenaires institutionnel locaux.

L'OFII a été créé à l'origine, en 1945, pour permettre à la France dont l'économie a été dévastée, dont la population a été saignée, surtout lors de la première guerre mondiale, de se relever grâce à l'apport d'une immigration de travail.

L'OFII est, aujourd'hui, le point d'ancrage de cette politique d'intégration et le lieu d'accueil de tout immigré sur notre sol.

Et quel travail accomplissent les membres et le personnel de l'OFII !!

Comme vous le savez l'OFII a 4 missions.

Il assure l'organisation légale de l'immigration régulière et organise administrativement l'immigration de tout étranger qui vit en France et qui aura à faire un jour ou l'autre à l'OFII.

La deuxième mission, c'est l'intégration. 100 000 étrangers signent chaque année le CAI. L'OFII leur permet d'apprendre gratuitement le français, de connaître et de s'imprégner de nos valeurs.

Je dis gratuitement car ce n'est pas le cas NI au Pays-Bas, ni en Allemagne ni au Royaume-Uni, ni dans d'autres pays européens. Je le dis aussi à ceux qui reprochent à la France de ne pas être généreuse.

Et ce n'est pas tout.

L'OFII, finance les formations linguistiques des étrangers en France qui souhaitent accéder à la nationalité française et qui souhaitent améliorer leur niveau en vue d'un emploi. Le budget que l'OFII consacre à l'enseignement de la langue française et à l'éducation civique aux étrangers est de plus de 60 millions d'euros.

Je voudrais aussi rappeler dans les années 20 et 30 les migrants qui venaient en France apprenaient le français sur leurs fonds propres après leur dur travail de la journée.

La troisième mission, c'est l'accueil des demandeurs d'asile. Un demandeur d'asile qui arrive en France doit être informé de ses droits et de ses devoirs. Il doit être orienté. Il faut aussi qu'il ait un toit sur sa tête et une domiciliation légale. Toute cette procédure, c'est l'OFII qui en est responsable. L'OFII assure cette mission directement ou finance des organismes associatifs.

Pour mémoire, en 2010, il y a eu 45 000 demandes d'asile. L'OFII assure le dispositif d'hébergement en centre d'accueil pour tous demandeurs.

La quatrième mission, c'est le retour et la réinsertion. L'OFII propose aux étrangers en situation irrégulière de retourner dans leur pays ou de retourner dans un pays tiers qui les accepte. L'OFII propose de financer ces retours volontaires avec le concours d'opérateurs économiques et permet aussi aux étrangers de développer des projets économiques permettant une meilleure réinsertion.

Madame, Monsieur,

Je suis aussi venu ici pour faire quelques présents. Mon premier cadeau est pour le préfet de région à qui je remets avec plaisir le livre retraçant l'histoire de l'OFII édité au Cherche midi.

Ce sont les mémoires de l'OFII que vous apprécierez particulièrement, ouvrage historique qui fourmille d'analyses et d'anecdotes, ni un livre de droite ni un livre de gauche mais un livre qui deviendra mon livre de chevet.

Les autres cadeaux sont pour vous, chers lauréats, venus en France soit pour retrouver vos familles soit parce que vous êtes réfugiés.

Je sais combien il est difficile de faire l'effort de passer d'une culture à l'autre ou plutôt d'enrichir sa personnalité en ajoutant à tout ce que l'on vit et à tout ce que l'on sait de nouvelles connaissances et un nouveau mode de vie.

Il ne s'agit pas d'une trahison de son passé mais d'une transformation positive.

Pour vous, le premier pas indispensable a été l'acquisition de la langue française sans laquelle rien n'est possible.

C'est elle qui vous permet de vous intégrer, de trouver un travail ou de vous faire des amis, de ne pas dépendre des autres et de vivre pleinement l'aventure française.

Nos coutumes peuvent être différentes des vôtres mais elles ont été élaborées par des siècles de vie commune. C'est un héritage global auquel nous nous identifions même s'il se modifie progressivement au gré des influences et du temps qui passe.

Il en va de même pour l'héritage chrétien de la France qui se manifeste par les clochers autour desquels se regroupent tous les villages et toutes les villes.

Il en va de même pour l'héritage historique et héroïque de la France qui, réalité unique dans le monde, se manifeste par un monument aux morts dans chacune de nos 37.000 communes. Il

exprime la volonté indéfectible de la France et des Français, aux prix des plus grands sacrifices, de demeurer libres et français.

Cette France quasi immuable des Arts, des Armes et des Lois, vous paraîtra souvent immensément généreuse parfois, mais rarement mesquine quand des préjugés, pas encore extirpés, pourront vous blesser. Ce n'est pas là la France que l'on aime, que l'on chéri et qui nous fait lever le cœur fier lorsqu'on entend les premières notes de la Marseillaise.

Aujourd'hui, que la France est intégrée dans une Europe pacifiée, qu'elle bénéficie de tout ce que les régimes précédents ont laissé de positif, aujourd'hui que grâce à la sécurité sociale sa population bénéficie d'un niveau de protection de la santé parmi les meilleurs au monde et que l'accès à l'Education est gratuit y compris dans l'Enseignement supérieur, ces devoirs en dépit des différences d'origine, de religion, de couleur de peau et des inégalités sociales doivent s'exprimer autour de la volonté de vivre ensemble un destin commun appuyé sur les spécificités du passé de la France :

l'antiracisme et les droits de l'homme pour contrebalancer Vichy et les aspects négatifs de l'héritage colonial, la priorité donnée à l'éducation pour tous pour que chaque Français puisse travailler, une laïcité tolérante à vocation universelle, un intérêt actif au cadre de vie quotidien et écologique, la connaissance de l'histoire de la France et la compréhension que la France reste une grande puissance en raison de son statut politique international de son déploiement géographique sur tous les continents et de l'attraction qu'exerce la France sur des multitudes d'êtres humains et dont vous êtes la preuve.



